Image not found or type unknown

Complément Pole emploi et démission

Par **Leyrolles Marion**, le **31/01/2017** à **16:36**

Bonjour,
J'occupe deux emplois en CDI à mi-temps (un depuis plus d'un an pour 10 heures par semaine et l'autre depuis 8 mois pour 20heures par semaine).
J'ai droit à un complément du Pole Emploi.
Si je démissionne de mon deuxième emploi est ce que je perd mon droit au complément que me verse le Pole Emploi.
[(je n'ai pas assez de missions pour combler les 20 heures hebdomadaires. Du fait de mes nombreuses demandes pour pouvoir m'occuper mon supérieur m'a prise en grippe et la tension est insupportable... La rupture conventionnelle que j'ai demandé n'a pas été acceptée)]
Merci

Par **P.M.**, le **31/01/2017** à **17:37**

Bonjour,
Ce sujet fait double emploi inutilement avec celui-ci...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés